

Historiquement engagée dans l'ouverture à l'international (depuis une dizaine d'années), l'ARIFTS encourage les personnes en formation en travail social (formations de niveau 6) à développer des compétences au contact de publics et de professionnels de cultures différentes, grâce aux stages à l'étranger. Outre l'enrichissement apporté par les approches humaines, pédagogiques, réflexives et techniques différentes, les bénéfices de ces expériences sur les stagiaires constituent une plus-value dans leur professionnalisation.

Cette volonté se décline aujourd'hui à travers des partenariats européens mais également ultramarins et internationaux (Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse, Québec, Pérou, Maghreb, Moyen Orient, Afrique subsaharienne, Asie du Sud-est) par le biais de conventions Erasmus, d'accords bilatéraux, de conventions pédagogiques avec des lieux d'accueil de stagiaires et de conventions institutionnelles.

Les groupes cibles : étudiants en travail social (niveau 6) pour des mobilités sortantes à des fins de stage. En second lieu, mobilités sortantes et entrantes de formateurs à des fins d'enseignement.

Une dynamique d'accueil en réciprocité pour les étudiants est encore à développer.

Les destinations ultramarines sont régulièrement activées et soutenues pour des étudiants souhaitant préparer un réseau professionnel sur ces territoires (Antilles françaises, Réunion, Mayotte, Tahiti).

Les coopérations dans la formation se matérialisent principalement pour les étudiants (mobilité sortante) par le biais des stages.

Les contacts avec nos interlocuteurs partenaires facilitent la recherche de lieux de stage et d'hébergement.

L'accueil de stagiaires européens dans le cadre de la mobilité entrante à des fins de stage reste à développer. La spécificité des modèles de formation en travail social français impacte sans doute la moindre occurrence des mobilités d'étude. L'universitarisation des formations en cours pourra bénéficier au développement des mobilités entrantes.

La stratégie de l'institut est de penser des projets de coopération sur la durée et la régularité afin de nouer des liens partenariaux solides et porteurs.

La récurrence des mobilités vers certaines destinations européennes (pour les étudiants ou les enseignants) a pour objectifs une connaissance plus fine des pratiques et des orientations dans une perspective de facilitation des mobilités professionnelles futures, ce qui devient une réalité à l'issue des diplomations.

Des initiatives de projets de grande ampleur peuvent être mis en œuvre avec des pays partenaires (accueil d'un groupe d'étudiants québécois en France sur 15 jours, déplacement d'un groupe d'étudiants en travail social de l'ARIFTS vers le Liban sur une semaine).